

21/04/2022

601502

MUTUELLE D'ASSURANCE DES TECHNICIENS DE L'EDUCATION ROUTIERE

Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables
Entreprise régie par le Code des assurances
Siège Social : **43 bis route de Vaugirard - 92190 Meudon**

Avis de convocation

Les Sociétaires de la Mutuelle d'Assurance des Techniciens de l'Education Routière sont convoqués en assemblée générale ordinaire le **lundi 09 mai 2022 à 11h00, au siège social, 43 bis route de Vaugirard, 92190 MEUDON** à l'effet de délibérer sur les questions à l'ordre du jour suivant :

- rapport du conseil d'administration sur les opérations de l'exercice 2021 ;
- approbation des comptes de l'exercice 2021 et Quitus à donner au conseil d'administration ;
- affectation du résultat ;
- remboursement des frais exposés par les administrateurs ;
- renouvellement d'un administrateur ;
- nomination d'un administrateur ;
- convocation de l'assemblée générale 2023

Si cette assemblée ne pouvait statuer, faute de quorum, une seconde assemblée sera convoquée avec le même ordre du jour, le **vendredi 03 juin 2022 à 18h00 au Centre d'exposition et des Congrès de Mandelieu-la-Napoule sis 806 avenue de Cannes 06210 Mandelieu-la-Napoule**.

Les sociétaires qui ne pourraient assister à ces assemblées générales ont la possibilité de se faire représenter par un sociétaire au moyen d'un pouvoir établi dans les formes fixées par le conseil d'administration, qui devra parvenir au siège social cinq jours au moins avant l'assemblée.

Le président du Conseil d'Administration
Patrice BESSONE